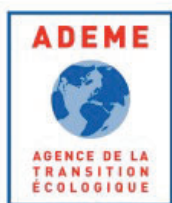




PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Liberté
Égalité
Fraternité



Grand Est

ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

L'Europe s'invente chez nous

OBSERVATION RÉGIONALE DE LA MÉTHANISATION EN RÉGION GRAND EST

SYNTHÈSE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE
ÉDITION 2021



s3d

L'énergie des déchets

1. LES INSTALLATIONS DE MÉTHANISATION EN MOSELLE

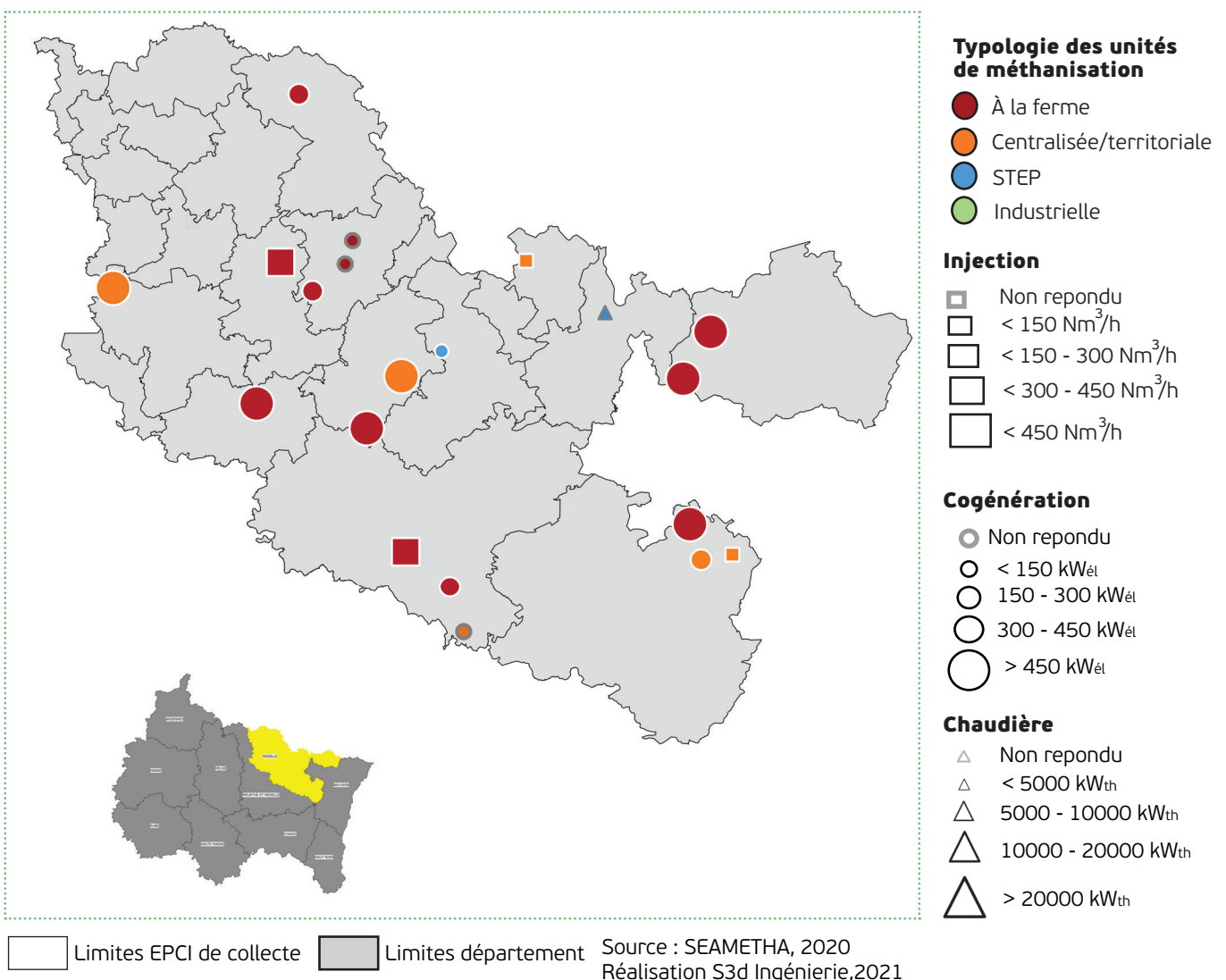
On recense en Moselle 21 unités de méthanisation dont 17 ayant répondu à l'enquête. Parmi elles :

Cogénération*	Injection	Chaudière	Total
12	5	0	17

* Le biogaz produit par cogénération est destiné à la production d'électricité et de chaleur

La majorité sont des installations à la ferme (10 réponses). On recense également des installations centralisées / territoriales (5 réponses) et des stations d'épuration (2 réponses).

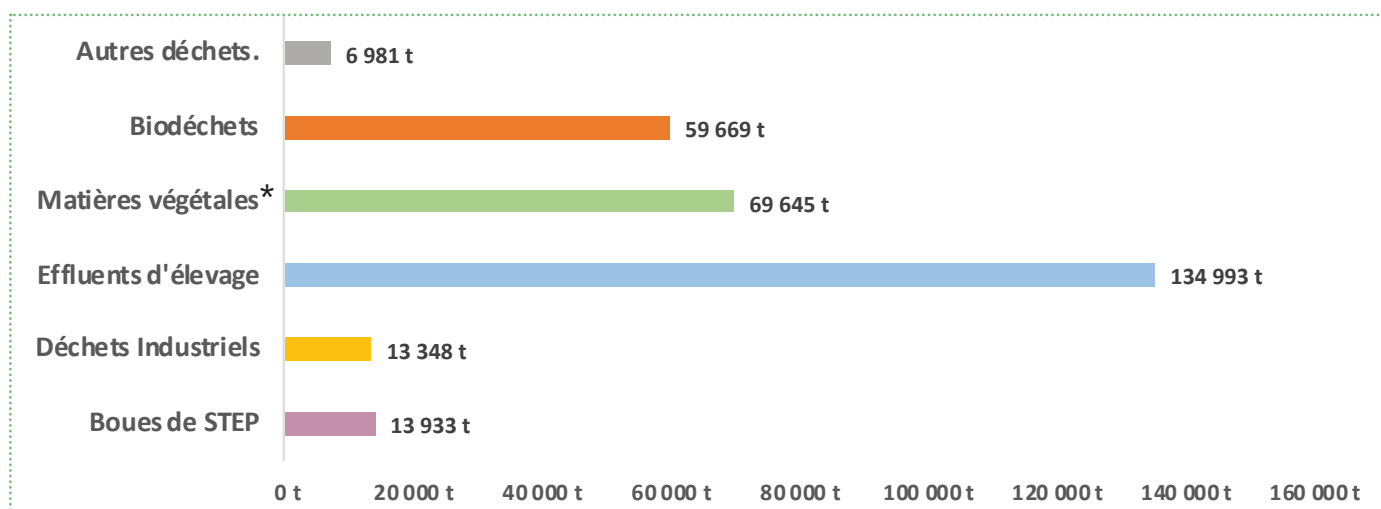
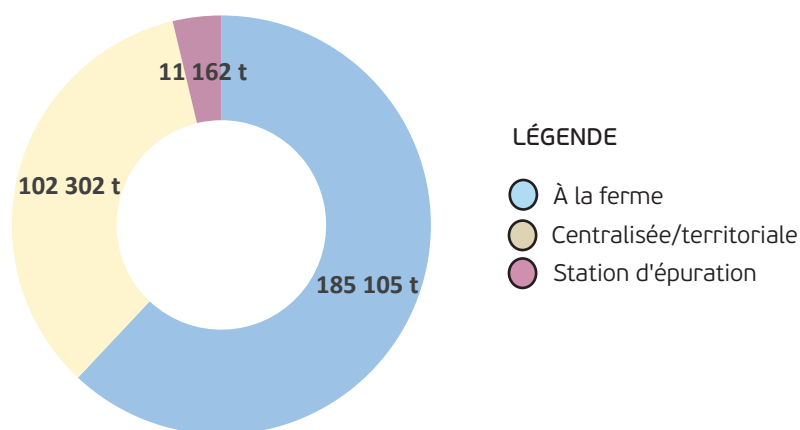
La carte ci-dessous présente l'ensemble des unités de méthanisation du département y compris celles n'ayant pas répondu à l'enquête :



2. DÉCHETS TRAITÉS ET DIGESTAT BRUT PRODUIT PAR MÉTHANISATION EN MOSELLE

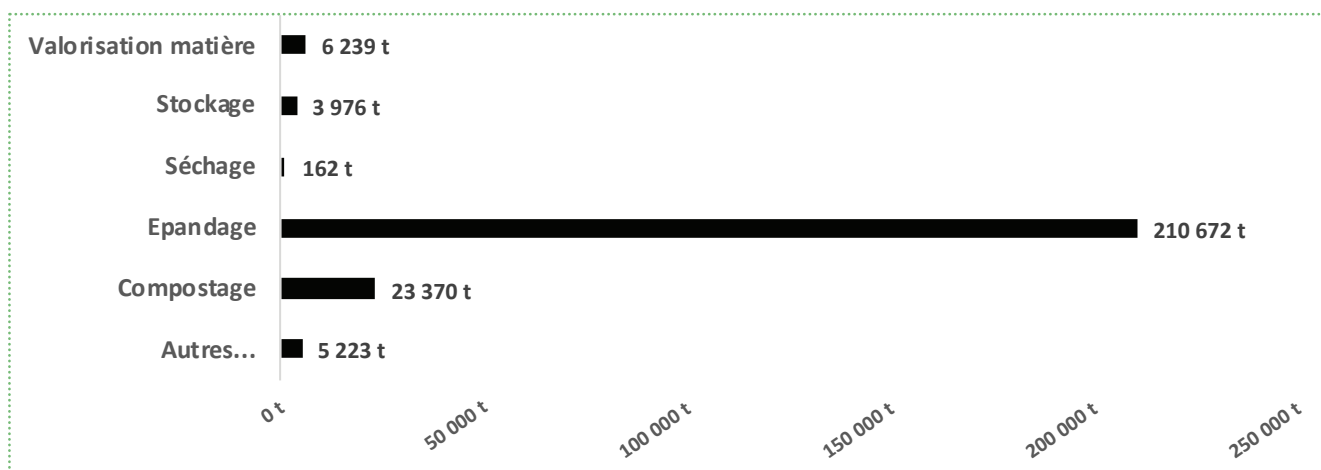
Plus de **184 000 tonnes** de déchets organiques sont valorisés par méthanisation dans le département, dont **62%** dans les installations à la ferme.

Pour les installations à la ferme et centralisées/territoriales, **47%** en moyenne des intrants sont des effluents d'élevage, et **24%** en moyenne des matières végétales. Les cultures principales représentent **15%** des gisements utilisés dans les installations à la ferme, et les cultures intermédiaires à vocation énergétique (CIVE) représentent **10,5%**.



★ Répartition des tonnages d'intrant par catégorie

La majorité des installations valorisent leur digestat par épandage



★ Répartition des tonnages de digestat par type de traitement

Remarque : L'enquête n'a pas toujours permis de bien caractériser les modes de traitement et de valorisation : les tonnages indiqués peuvent être sous forme de digestat brut ou après post-traitement, et certains sites ont dû être exclus du traitement des données sur la valorisation du digestat

* Il s'agit de cultures intermédiaires et principales, des résidus cultures et de déchets verts

3. VALORISATION DU BIOGAZ

COGENERATION

12 sites enquêtés

ELECTRICITÉ

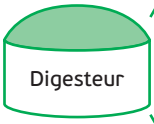
58 GWh_{él} injectés en 2020.
 Puissance moyenne installée : **604 kW_{él}**
 Temps de fonctionnement moteur entre **80% et 99%**
 Pourcentage moyen de capacité moteur : **94%**

CHALEUR

21 GWh_{th} de chaleur valorisée en 2020
44% de chaleur valorisée par rapport à l'énergie thermique produite (hors autoconsommation)

Types de valorisation (hors autoconsommation)
Bâtiments administratifs, agricoles et maisons, séchoirs, serres, process biodéchets, évapoconcentration

387 GWh_{él}
au régional



Digesteur

Taux de méthane moyen dans le biogaz : 52%

INJECTION

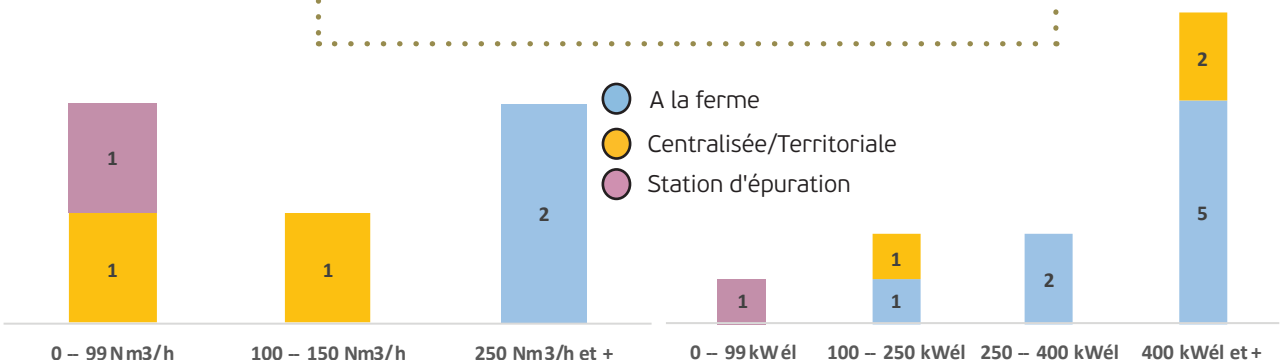
4 sites enquêtés

BIOMÉTHANE

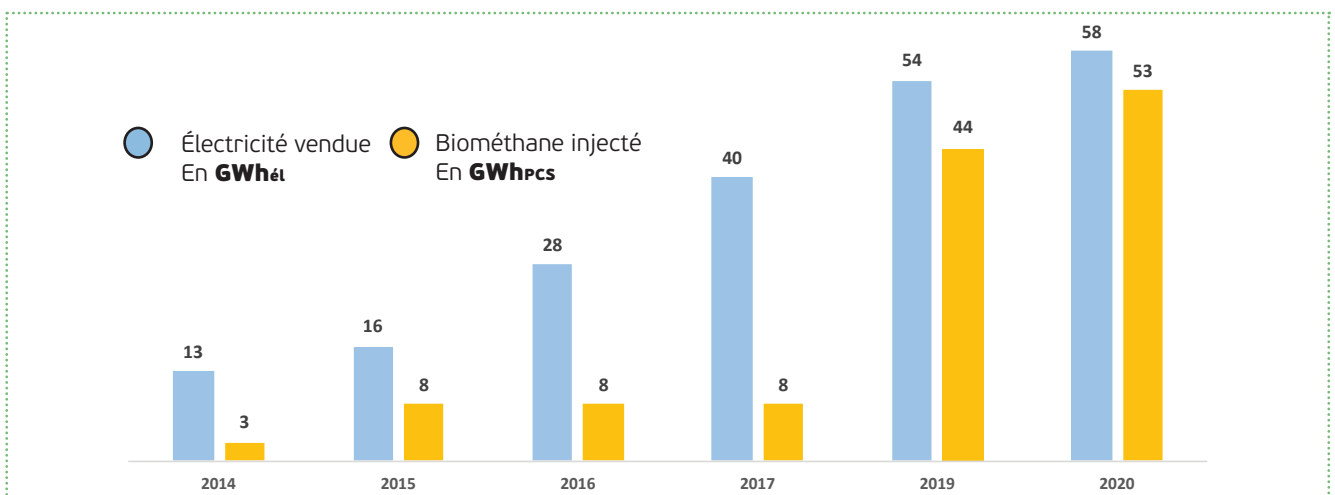
53 GWh_{Pcs} injectés en 2020

Débit moyen d'injection **216 Nm³/h**

385 GWh_{Pcs}
au régional



★ Nombre de site par typologie d'installation et par tranche de puissance (cogénération) ou de débit (injection)



★ Estimation de la quantité d'énergie produite annuellement en fonction des années de mise en service et des données d'énergie produite de l'année 2020